

TARIFS JOURNALIERS DE PRESTATIONS

applicables au 1er mars 2026

Nature de la prestation	Code tarif	DMT (Discipline medico-tarifaire)*	Tarif intégral (1)	Ticket modérateur 20% (2)	Forfait journalier hospitalier (3)
Hospitalisation complète					
Chirurgie	12	234	1 612,46 €	299,49 €	23,00 €
Médecine	11	216	1 244,13 €	225,83 €	23,00 €
Hospitalisation de jour					
Chirurgie ambulatoire	90	239	1 379,70 €	275,94 €	
Médecine ambulatoire	50	228	1 173,98 €	234,80 €	
Médecine - GHS intermédiaire	48	229	586,99 €	117,40 €	
Séance	53	256	1 260,99 €	252,20 €	
Soins médicaux de réadaptation (SMR)	39	529	546,75 €	109,35 €	

(1) Dû si vous n'êtes pas assuré (e) social(e) ou non détenteur(trice) de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (si vous êtes ressortissant (e) de l'Union Européenne).

(2) Si vous êtes affilié(e) à un régime d'assurance maladie ou détenteur (trice) de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (si vous êtes ressortissant(e) de l'Union Européenne), les frais d'hospitalisation sont pris en charge à hauteur de 80% par l'organisme d'assurance maladie dont vous dépendez. Le forfait journalier est déduit du montant du ticket modérateur en hospitalisation complète.

Le reste à charge représente le "Ticket Modérateur".

Le ticket modérateur est dû par le patient assuré social sauf s'il est pris en charge par une mutuelle ou par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) ou par l'Aide Médicale Etat.

Des exonérations totales ou partielles du ticket modérateur sont prévues dans un certain nombre de cas (plus d'informations : <https://www.ameli.fr>).

Le tarif affiché prend en compte la déduction du Forfait Journalier Hospitalier (20€) en cas d'hospitalisation complète.

(3) Dû pour chaque jour d'hospitalisation y compris le jour de sortie.

*Discipline médico-tarifaire (DMT) : qualifie le service dans lequel vous êtes hospitalisé (e) et la nature des soins qui vous sont donnés.

Autres prestations - Tarifs accompagnants

Lit et petit déjeuner 57,00 €

Ticket repas accompagnant 15,20 €